



Votre municipalité vous informe

Le contenu de ces pages est produit par la Municipalité de Saint-Hippolyte dans le cadre d'un partenariat d'appui financier au journal Le Sentier. Les informations publiées fournissent des informations utiles entre les publications du bulletin municipal Le Reflet.

Séance ordinaire du 11 avril 2023 FAITS SAILLANTS

Fonds vert

Le conseil municipal a reporté l'adoption de résolutions accordant des subventions provenant du Fonds vert à des organismes accrédités par la Municipalité afin d'approfondir les projets soumis. L'approbation des projets a eu lieu en séance extraordinaire, le 25 avril 2023.

Numérisation de documents

Il s'agit de la dernière étape du virage numérique 2.0 sous la responsabilité du Service du greffe. La Municipalité réalisera ainsi des économies liées à l'entreposage de boîtes de documents.

Nouveaux luminaires pour le sentier de glace

Des luminaires éclaireront, en soirée, le sentier de glace du Centre de plein air Roger-Cabana pour la prochaine saison hivernale. La Municipalité fera l'acquisition de 15 luminaires incluant les poteaux et les lumières au LED au montant de 24 948 \$, entièrement couvert par la subvention reçue d'Hydro-Québec par le biais de son Programme de mise en valeur intégrée. Les patineurs pourront ainsi prolonger le plaisir de parcourir ces sentiers à la tombée du soir.

Réfection du revêtement de la bibliothèque municipale

Le revêtement de la bibliothèque sera entièrement remplacé en 2023 par des lattes d'acier imitant le bois, beaucoup plus résistantes aux intempéries et au soleil que celles installées lors de la construction.

Aménagement d'une scène extérieure

Le conseil a octroyé un mandat pour la production d'une scène extérieure en bois massif au montant de 52 895,65 \$, entièrement financé par une subvention reçue du Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec. La scène pourra également servir d'aire de repos à l'ombre lorsqu'il n'y aura pas de prestation.

Projet intégré au parc Connelly

Un contrat a été accordé pour des services d'architectes pour le projet intégré au parc Connelly, incluant une patinoire à surface bétonnée et couverte pour la protéger des rayons du soleil ainsi que des aménagements et équipements multigénérationnels.

Aide financière au Comptoir alimentaire

Le renouvellement du protocole d'entente entre la Municipalité de Saint-Hippolyte et le Comptoir alimentaire de Saint-Hippolyte se traduira par le versement d'une aide financière au montant de 6 500 \$, permettant à l'organisme de poursuivre sa mission d'offrir de la nourriture aux ménages dans le besoin.

Nomination aux Plumes d'excellence

La Municipalité de Saint-Hippolyte, la Municipalité de Sainte-Sophie, la Ville de Saint-Jérôme, la Ville de Prévoist et la Ville de Saint-Colomban sont conjointement finalistes à un prix national des Plumes d'excellence dans la catégorie Médias sociaux pour leur collaboration Facebook intermunicipale. Ce projet avait pour objectif de créer des collaborations sympathiques et raffermir les liens entre les cinq municipalités, lors de quatre événements populaires, soit la Saint-Valentin, le poisson d'avril, l'Halloween et le temps des Fêtes. Les gagnants seront connus lors du Gala des Plumes d'excellence, présenté par l'Association des communicateurs municipaux du Québec, le 25 mai prochain à Saint-Hyacinthe.

Évaluation de la valeur économique des services écosystémiques

La Municipalité désire bonifier le portrait des milieux naturels sur lequel elle travaille actuellement pour la mise en place d'un plan de conservation, en effectuant l'évaluation économique de certains services écosystémiques rendus par les milieux naturels sur son territoire. L'entreprise Habitat Nature, qui détient une expertise pertinente dans l'évaluation de la valeur éco-

nomique des services rendus par les infrastructures naturelles, a reçu un mandat au montant de 41 745 \$ pour produire une évaluation de la valeur des services écosystémiques du territoire hippolytois.

Renouvellement du contrat de vidange des fosses septiques

Le contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues des fosses septiques a été renouvelé pour une période de deux ans, du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2025, avec l'entreprise Sanivac. En se prévalant de l'option de renouvellement, la Municipalité atténue l'impact financier qu'aurait eu un tout nouveau contrat.

Projet de règlement sur le déneigement résidentiel

Un projet de règlement a été déposé en vue d'encadrer les obligations des entrepreneurs et des occupants relativement au déneigement résidentiel des différentes allées d'accès et stationnements privés situés sur le territoire de Saint-Hippolyte.

Collecte de branches

Le déchiquetage est offert gratuitement de mai à octobre et sera dorénavant assuré par le Service des travaux publics. Un maximum de 15 minutes est accordé par collecte. Le service est limité à deux collectes annuelles par numéro civique. De plus, les citoyens peuvent faire une demande de livraison de paillis (totalité de la benne d'un camion six roues) en remplissant le formulaire prévu à cet effet. Plus de détails dans la dernière édition du bulletin municipal Le Reflet ou au www.saint-hippolyte.ca.

Acquisition de génératrices

La Municipalité a fait l'acquisition d'une génératrice mobile au montant de 73 996 \$ et d'une génératrice permanente au coût de 65 060 \$. Il s'agit d'investissements prévus dans le cadre du plan des mesures d'urgence.

Versement de taxes le 8 mai 2023



Nous vous rappelons que le prochain versement de votre compte de taxes doit être effectué le 8 mai 2023.

Comment effectuer un versement ? :
saint-hippolyte.ca/taxes-municipales

Collecte des encombrants

Une collecte des encombrants a lieu chaque mois, de mars à octobre, afin de vous permettre de vous départir des objets domestiques ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière.

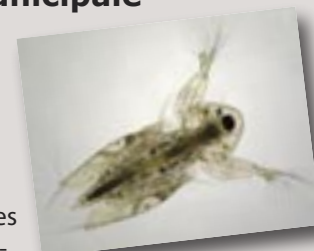
- > Aucune inscription n'est requise, l'entrepreneur responsable de la collecte passera sur l'ensemble du territoire aux dates indiquées au calendrier.
- > Limite de 10 items par collecte.

Pour tous les détails :
saint-hippolyte.ca/collecte-des-encombrants.



Exposition de Sylvain Miller, jusqu'au 10 juin à la bibliothèque municipale

Biologiste de formation, Sylvain Miller présente une exposition à caractère unique. Il propose une synthèse d'images photographiques captées à l'aide de différents procédés, dont la loupe binoculaire et d'un microscope, au cours des 20 dernières années. Dans ses temps libres, il plonge dans les lacs des Laurentides et rapporte des images de la vie aquatique. Chaque échantillon qu'il recueille révèle de surprenantes et minuscules bêtes qui sont à la base de la vie de nos lacs.





Votre municipalité vous informe

Le contenu de ces pages est produit par la Municipalité de Saint-Hippolyte dans le cadre d'un partenariat d'appui financier au journal Le Sentier. Les informations publiées fournissent des informations utiles entre les publications du bulletin municipal Le Reflet.

Appel de candidatures : Comité de la politique culturelle

La Municipalité de Saint-Hippolyte est heureuse d'annoncer qu'elle entreprend la mise à jour de sa politique culturelle. Cette démarche vise à actualiser l'intervention municipale en culture ainsi qu'à développer une vision reflétant la réalité et les enjeux de la communauté locale. Ainsi, la Municipalité souhaite former un comité ayant pour mission le suivi de l'ensemble du processus et elle fait appel à ses citoyennes et ses citoyens pour y participer.

Pour siéger à ce comité, les trois profils suivants sont particulièrement recherchés :

- Artiste ayant le statut professionnel
- Citoyenne ou citoyen ayant un intérêt pour le développement culturel de la Municipalité
- Personne issue d'un secteur professionnel complémentaire (milieu communautaire, scolaire, de la santé, des affaires, etc.) et ayant un intérêt pour le développement culturel de Saint-Hippolyte

La Municipalité souligne spécialement l'invitation aux personnes issues d'une communauté des Premières Nations, aux personnes immigrantes ainsi qu'aux jeunes de 13 à 20 ans. Les membres sélectionnés devront participer à une dizaine de rencontres au cours de la prochaine année. Ces rencontres auront lieu durant les heures ouvrables de la Municipalité.

Pour proposer votre candidature, transmettez un courriel d'ici le 11 mai 2023 à loisirs@saint-hippolyte.ca, en indiquant :

- la ou les raisons qui vous motivent à participer à ce comité
- votre expérience pertinente (optionnel)

La sélection se fera par un comité interne et la Municipalité communiquera avec chacune des candidatures reçues. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Louis Croteau, directeur du Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire, à loisirs@saint-hippolyte.ca ou en composant le 450 563-2505, poste 2248.

Relance de la Maison des jeunes de Saint-Hippolyte

Autrefois basée au lac Bleu à l'ancien pavillon des scouts, puis au pavillon Aimé-Maillé sur le boulevard des Hauteurs, la Maison des jeunes de Saint-Hippolyte a eu comme principal mandat la gestion de la Coopérative d'Initiative à l'Entrepreneuriat Collectif (CIEC). Fondé en 2012, l'organisme a cessé ses activités avec la pandémie de COVID-19. Avec le récent essor démographique de la municipalité, celle-ci souhaite sonder les jeunes familles à savoir si certains parents souhaiteraient s'impliquer au sein de l'organisme, soit en siégeant au conseil d'administration ou en assurant la réalisation de certaines activités.

À cet effet, la Maison des Jeunes de Saint-Hippolyte tiendra le 12 mai prochain une assemblée générale où sont conviés tous les parents qui

seraient intéressés à s'impliquer. La rencontre se tiendra au Centre des loisirs et de la vie communautaire à 19 h.

Rappelons la mission de l'organisme qui est de promouvoir le projet Maison des jeunes à Saint-Hippolyte, soit :

- Tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.
- Aider ces jeunes à organiser et mettre sur pied des activités et des ateliers éducatifs, en effectuant des levées de fonds au besoin, ainsi que mettre sur pied des projets de coopératives lucratives ou bénévoles et d'entraide.



Balayage des rues



Le balayage mécanique des rues et des trottoirs visant à effacer les dernières traces des abrasifs d'hiver est amorcé depuis le 27 avril sur le territoire de Saint-Hippolyte. Comme à chaque année, le nettoyage sera effectué par secteur et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mai. Nous vous rappelons qu'il est interdit de procéder à l'amoncellement d'abrasifs sur les abords de la chaussée puisque ceci pourrait mettre en danger la sécurité des usagers de la route.

Voici le calendrier prévu (sujet à des modifications selon la météo et autres impondérables) :

- > Semaine du 30 avril : Secteur du lac Connelly et du chemin Kilkenny
- > Semaine du 8 mai : Secteur de la rue de l'Érablière et du chemin des Buttes
- > Semaine du 15 mai : Secteur du lac Morency et du chemin des Quatorze-Îles
- > Semaine du 22 mai : Secteur du lac Écho et de la rue Desjardins
- > Semaine du 29 mai : Secteur du lac de l'Achigan

Bac jaune à l'hôtel de ville



Un bac jaune a été relocalisé à l'hôtel de ville, du côté nord du bâtiment, pour en améliorer l'accès. Notons qu'il y en a un deuxième chez IGA Extra. Le bac jaune permet de recycler le plastique no 6 qui ne peut être déposé dans le bac bleu. Il existe deux catégories de plastique no 6 :

- Plastique no 6 expansé : styromousse alimentaire (barquette, verre à café, etc.), styromousse d'emballage (emballages de produits électroniques ou de petits électroménagers), styromousse d'isolation.
- Plastique no 6 non expansé : pailles, ustensiles de plastique, couvercles de boisson gazeuse ou de verre à café, verre de bière, petit pot de yogourt, godet de crème ou de lait pour le café, petit contenant de condiment (beurre, tartina, beurre d'arachides, etc.).

Ouverture des terrains extérieurs de pickleball et tennis

Les terrains extérieurs de pickleball et de tennis se trouvant au parc Connelly (10, 111^e Avenue) seront ouverts dès le vendredi 5 mai! Pour les amateurs de pickleball, trois terrains sont aménagés sur une partie de la patinoire du parc Connelly. Pour prévenir le vandalisme et la détérioration des filets, aucun filet n'est installé de manière permanente sur les terrains. Des filets sont cependant disponibles sur place pour les citoyens. Il suffit de s'inscrire auprès du Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire pour recevoir le code du cadenas donnant accès au bac de rangement contenant les filets. Pour connaître l'ensemble de la procédure et les règlements du pickleball extérieur, visitez le saint-hippolyte.ca sous la rubrique Loisirs et culture.



Pour vous inscrire au prêt de filets de pickleball ¹ :

- En personne au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone au 450 563-2505, poste 2231

¹ Durant les heures d'ouverture du Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire